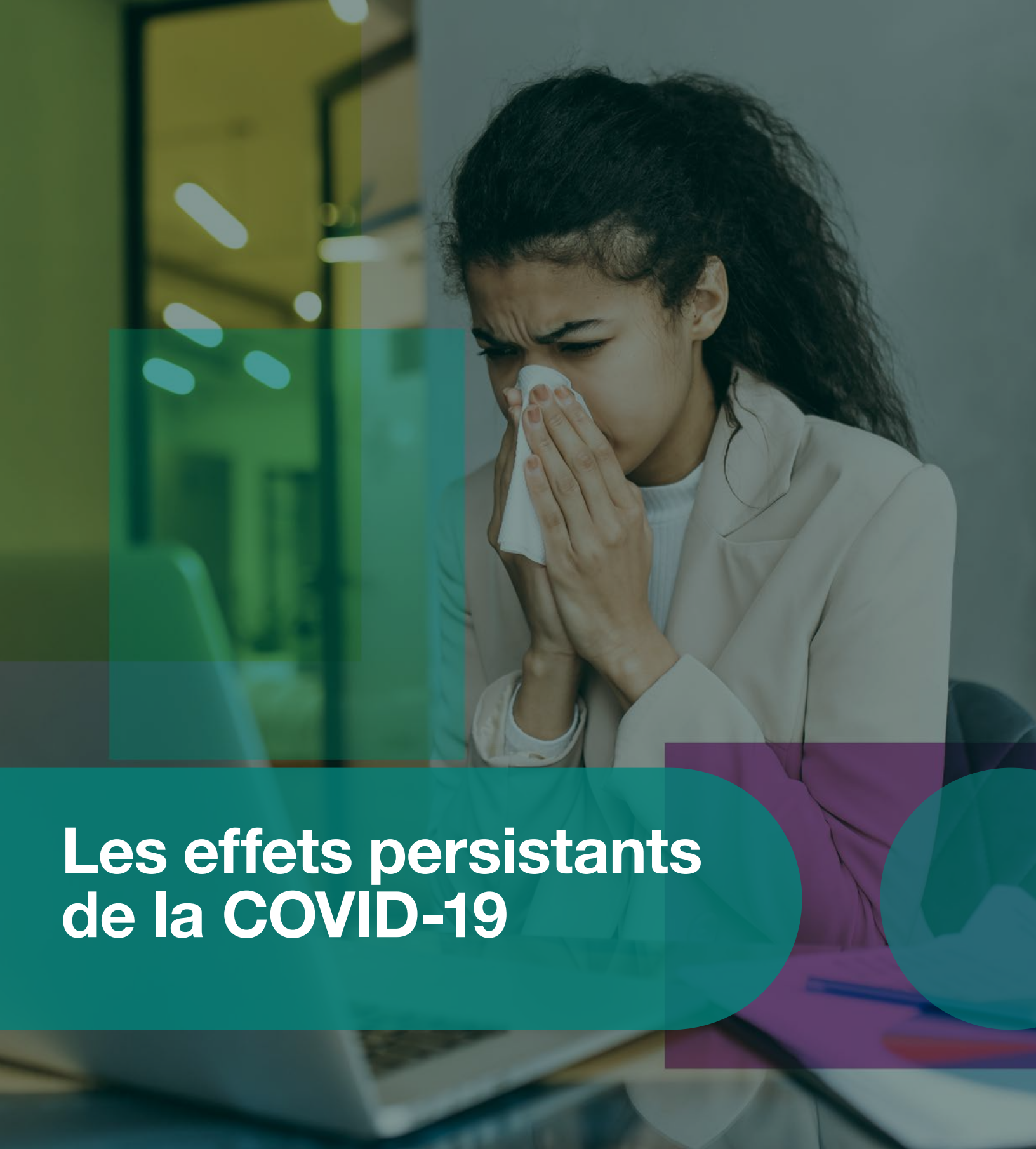




Les effets persistants de la COVID-19



L'[Environics Institute pour la recherche par sondage](#) mène des recherches sociales et d'opinion publique pertinentes et originales liées à des questions touchant les politiques publiques et le changement social. C'est au moyen de tels travaux de recherche que les organisations et les gens peuvent mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, la façon dont il évolue et son avenir possible.



Le [Centre des Compétences futures](#) (CCF) est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste dont la mission est de préparer les Canadiens et Canadiennes à réussir sur le marché du travail. Nous croyons que chaque personne doit pouvoir compter sur ses compétences pour réussir dans un marché du travail en constante évolution. Notre communauté pancanadienne travaille de concert pour trouver, tester, mesurer et faire connaître des approches novatrices permettant d'évaluer et de développer les compétences dont les Canadiens et Canadiennes ont besoin pour s'épanouir aujourd'hui et dans les années à venir. Le Centre des Compétences futures a été fondé par un consortium dont les membres sont l'Université Ryerson, Blueprint ADE et le Conference Board du Canada. Il est financé par le [programme Compétences futures du gouvernement du Canada](#).



Le [Diversity Institute](#) mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.



À propos de l'enquête

Ce rapport est basé sur les données de la cinquième vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences.

L'enquête sur l'emploi et les compétences est menée par l'[Environics Institute for Survey Research](#), en partenariat avec le [Centre des Compétences futures](#) et l'[Institut de la diversité de l'Université métropolitaine de Toronto](#).

Au début de l'année 2020, l'enquête a été lancée en tant que projet visant à explorer les expériences des Canadiens face à la nature changeante du travail, y compris les perturbations induites par la technologie, l'insécurité croissante et l'évolution des exigences en matière de compétences. Après le début de la pandémie de COVID-19, l'enquête a été élargie pour étudier l'impact de la crise sur l'emploi, les revenus et l'environnement de travail des Canadiens. Une deuxième vague de l'enquête a été menée en décembre 2020, une troisième en juin 2021 et une quatrième en mars et avril 2022.

La cinquième vague de l'étude consiste en une enquête auprès de 5 904 Canadiens âgés de 18 ans et plus, menée entre le 1er mars et le 3 avril 2023, dans toutes les provinces et tous les territoires. Elle a été réalisée en ligne (dans les provinces) et par téléphone (dans les territoires). Cette vague de l'enquête comprend des suréchantillons de Canadiens vivant dans des provinces et territoires plus petits, de personnes âgées de moins de 34 ans, de Canadiens racialisés et de Canadiens s'identifiant comme autochtones, afin de fournir un meilleur portrait de l'éventail des expériences vécues à travers le pays. Les résultats de l'enquête présentés dans ce rapport sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe, de la région, du niveau d'éducation, de l'identité raciale et de l'identité autochtone, afin de garantir qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

Les rapports d'enquête peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

> <https://www.environicsinstitute.org/projects/listing/-in-tags/type/survey-on-employment-and-skills>

> fsc-ccf.ca/fr/recherche/sondage-2020-sur-lemploi-et-les-competences/

Table des matières

1

Sommaire

4

Introduction

6

Variations au sein de la population

12

Durée de l'absence au travail ou à l'école

5

Expériences récentes avec la COVID-19

21

Conclusion

17

Expériences avec la COVID-19 et bien-être



Sommaire

Ce rapport répond à un manque d'information important en examinant le nombre de personnes au Canada qui se sont absentes du travail ou de l'école en raison de la COVID-19 au cours des 12 mois précédant mars 2023, ainsi que la durée de ces absences. Les constatations confirment qu'au cours de la troisième année de la pandémie, un nombre important de personnes - au Canada : près d'une sur deux - ont continué à être directement touchées par la maladie, soit parce qu'elles avaient été malades, soit parce qu'elles s'occupaient d'une personne malade, soit parce qu'elles étaient confrontées aux symptômes associés à la « COVID de longue durée ». Ces expériences ont entraîné des coûts importants pour les personnes concernées, leurs employeurs et l'économie en général.

La cinquième vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences, menée en mars 2023, a révélé que 45 % des adultes canadiens faisant partie de la population active ou poursuivant des études avaient manqué au moins un jour de travail ou d'école au cours des 12 mois précédents parce qu'eux-mêmes ou une personne dont ils s'occupaient étaient malades à cause de la COVID-19. Parmi eux, 31 % étaient malades de la maladie COVID-19, 15 % s'occupaient d'une personne malade de la maladie COVID-19 et 10 % avaient déjà été malades de la maladie COVID-19 et subissaient les effets persistants de la maladie, comme la fatigue (une expérience généralement appelée « COVID de longue durée »).

La proportion de personnes ayant manqué au moins un jour de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 en raison de ces expériences varie de plusieurs manières. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes adultes et diminue avec l'âge. Il est également plus élevé chez les femmes que chez les hommes, chez ceux qui ont des enfants à la maison que chez ceux qui n'en ont pas, chez ceux qui ont une invalidité qui limite au moins occasionnellement leurs activités quotidiennes que chez ceux qui n'ont pas d'invalidité, chez les autochtones que chez les non-autochtones, chez ceux qui travaillent dans le secteur public ou dans le secteur non marchand que chez ceux qui travaillent dans le secteur privé, et chez ceux qui sont membres d'un syndicat que chez ceux qui n'en sont pas membres.

Une majorité de ceux qui ont manqué au moins un jour de travail ou d'école a manqué entre un et cinq jours. Cependant, plus d'une personne sur trois a manqué entre six et dix jours, et une personne sur cinq a manqué onze jours ou plus. Exprimé en pourcentage de la population totale - et pas seulement de ceux qui ont signalé

l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête - un adulte canadien sur quatre sur le marché du travail ou dans les études a manqué plus d'une semaine de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 parce qu'il était malade de la COVID-19 ou qu'une personne dont il s'occupait l'était.

Parmi les personnes ayant des symptômes de COVID de longue durée, deux sur cinq ont déclaré avoir manqué plus de deux semaines de travail ou d'école pour cette raison au cours des 12 mois précédant le moment de l'enquête en mars 2023 (ce groupe correspond à quatre pour cent de la population adulte totale dans la population active ou dans l'éducation).

La probabilité de manquer plus d'une semaine de travail ou d'école diminue avec l'âge : elle est la plus élevée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans et la plus faible chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Les personnes ayant des enfants à la maison sont également plus susceptibles que les autres d'avoir manqué plus d'une semaine de travail ou d'école. Il en va de même pour les personnes racialisées par rapport aux personnes blanches, pour les autochtones par rapport aux non-autochtones et pour les personnes handicapées par rapport à celles qui ne le sont pas.



Enfin, les personnes au Canada qui ont manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce qu'elles étaient malades de la COVID-19, parce qu'elles s'occupaient d'une personne atteinte de la COVID ou parce qu'elles avaient contracté la COVID de longue durée, font état d'une santé et d'un bien-être moins bons que celles qui n'ont pas vécu ces expériences. Par exemple, par rapport aux personnes qui n'ont déclaré aucune des trois expériences liées à la COVID au cours des 12 mois précédant mars 2023, celles qui se sont absentes du travail ou de l'école pour s'occuper d'une personne malade de la COVID-19 sont beaucoup plus susceptibles d'avoir eu des troubles du sommeil ou de s'être senties anxieuses, déprimées ou seules. De

même, les personnes qui subissent les effets de la COVID de longue durée sont beaucoup plus susceptibles de faire état d'une santé mentale précaire, d'un sentiment d'anxiété ou de dépression, ou de troubles du sommeil.

Tout en soulignant l'impact général de la pandémie jusqu'en 2022 et au début de 2023, les résultats de l'enquête mettent également en évidence un certain nombre de points plus précis. Tout d'abord, alors que les Canadiens plus âgés étaient plus susceptibles de contracter une maladie grave, les jeunes adultes, à ce stade avancé de la pandémie, étaient plus susceptibles de s'absenter du travail ou de l'école en raison de la COVID-19. Cela a sans aucun doute eu un effet négatif sur leur éducation, leurs revenus et leur avancement au travail. Deuxièmement, certains groupes ont été plus touchés par la nécessité de soigner d'autres personnes malades de la COVID-19. Cela inclut les parents, ainsi que les peuples autochtones et les personnes racialisées au Canada. Enfin, l'enquête corrobore d'autres éléments concernant la prévalence de la COVID de longue durée. Au Canada, environ un adulte sur dix faisant partie de la population active ou du système éducatif subit les effets persistants d'épisodes antérieurs de la COVID-19, au point de devoir encore s'absenter du travail ou de l'école pendant plusieurs jours.

Questions de l'enquête utilisées dans ce rapport

Ce rapport présente les réponses aux deux questions suivantes :

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu l'une des expériences suivantes en rapport avec le virus COVID-19 (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- *Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous étiez malade à cause de la COVID-19.*
- *Vous avez manqué un ou plusieurs jours de congé parce que vous vous occupiez d'une autre personne malade à cause de la COVID-19.*
- *Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail parce que vous aviez déjà été malade de la COVID-19 et que vous subissiez les effets persistants de la maladie, comme la fatigue (cette situation est parfois appelée « COVID de longue durée »).*
- *Aucune de ces réponses*

Si oui à l'une des trois expériences de COVID mentionnées ci-dessus : Combien de jours de travail ou d'école avez-vous manqués au cours des 12 derniers mois en raison de ces expériences avec la COVID-19 (sélectionnez une réponse) ?

- *De un à cinq jours*
- *De six à dix jours*
- *De dix à vingt jours*
- *Plus de vingt jours*

Ces questions ont été posées aux personnes actives (qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage et à la recherche d'un emploi) et aux étudiants. Les personnes actives ont été interrogées sur le travail et les étudiants ont été interrogés sur l'école. Les lecteurs doivent se rappeler que, comme les résultats présentés ci-dessous sont basés sur ces questions, ils sont toujours basés sur le sous-échantillon des répondants qui sont dans la population active ou dans l'éducation et se réfèrent toujours aux expériences de la période de 12 mois jusqu'au moment où l'enquête a eu lieu en mars 2023.



Introduction

Trois ans après le début de la pandémie de la COVID-19, on ne sait pas encore si la crise est vraiment terminée. D'une part, la plupart des aspects de la vie quotidienne au Canada ont repris. Les entreprises, les écoles, les restaurants et les lieux de divertissement sont tous ouverts. La plupart des gens ont cessé de porter des masques en public et ne pratiquent plus l'éloignement physique. D'autre part, de nombreuses personnes continuent d'attraper la COVID, certaines d'entre elles étant gravement malades, voire décédées. D'autres continuent à se battre pour retrouver une pleine santé, des mois après être tombés malades. Il semble que nous soyons dans une phase intermédiaire, la plupart des gens vivant comme si la pandémie était terminée, même si la menace et l'impact du virus n'ont pas totalement disparu.

Il est difficile de comprendre l'ampleur actuelle du problème. Au cours des premières années de la pandémie, le nombre de cas a été régulièrement communiqué. Le nombre de jours pendant lesquels les entreprises ou les écoles ont été fermées pourrait être facilement suivi. Toutefois, ces indicateurs ne sont plus disponibles. Si Statistique Canada indique que les absences au travail sont actuellement plus élevées qu'avant la pandémie, peu d'informations sont disponibles sur les raisons de ces absences.¹

Ce rapport contribue à combler le manque d'informations en indiquant combien de Canadiens ont manqué le travail ou l'école en raison de la COVID-19 au cours des 12 mois précédant le moment de l'enquête en mars 2023, ainsi que la durée de leurs absences. Les constatations confirment que même si l'urgence officielle est passée, un nombre important de personnes au Canada - près d'une sur deux - continuent d'être directement touchées par la maladie, soit parce qu'elles ont été malades, soit parce qu'elles s'occupent d'une personne malade, soit encore parce qu'elles sont confrontées aux symptômes associés à la «COVID de longue durée». Cela impose un coût direct aux personnes concernées en termes d'opportunités manquées au travail ou à l'école, et de détérioration de la santé, à la fois à court terme et, pour certains, à plus long terme. Elle impose également un coût aux entreprises et à l'économie en général, en termes d'interruption du travail et de perte de productivité.



En bref, les coûts de la pandémie ne se limitent pas à ceux encourus au cours des deux premières années, lorsque les restrictions en matière de santé publique ont perturbé de nombreux aspects de la vie quotidienne. Les coûts - pour les individus, les employeurs et la société - continuent de s'accumuler aujourd'hui.

Résultats

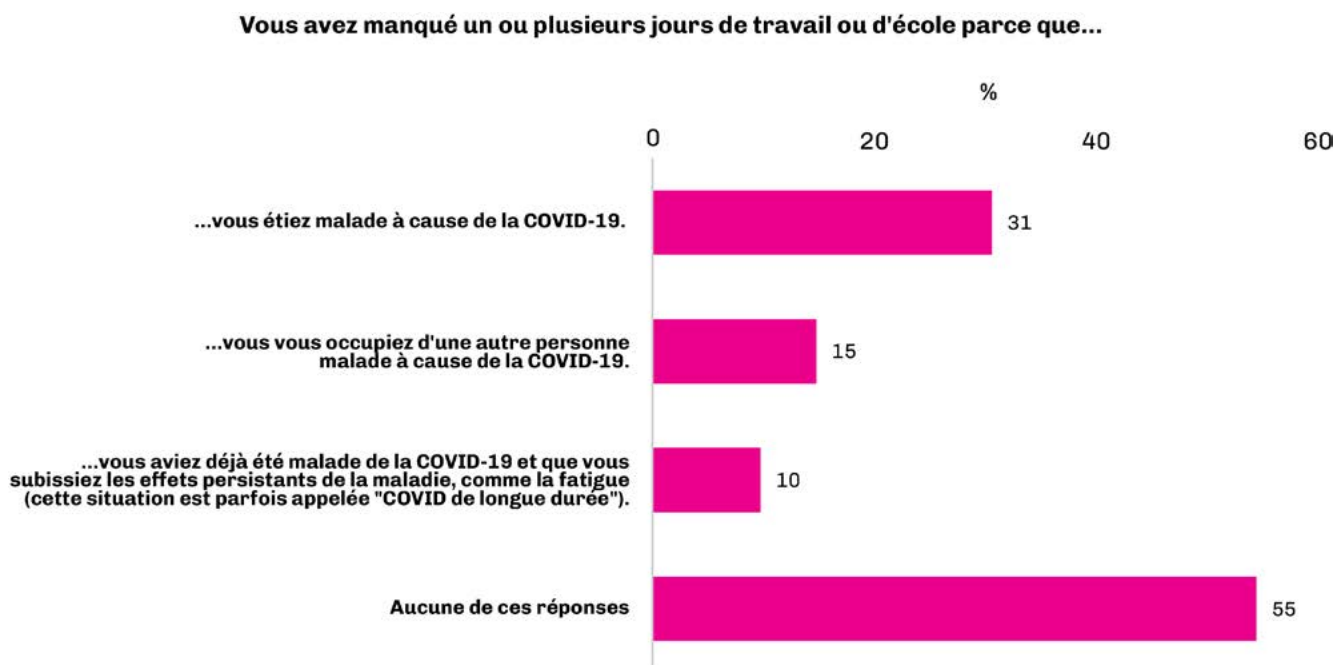
Expériences récentes avec la COVID-19

L'effet persistant de la COVID-19 est évident si l'on examine le nombre de personnes qui ont manqué au moins un jour de travail ou d'école à cause du virus au cours des 12 mois précédant la dernière vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences, qui a eu lieu en mars 2023. À l'époque, parmi les personnes actives ou en cours d'études :

- 31 % ont déclaré avoir manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école au cours des 12 derniers mois parce qu'ils étaient malades à cause de la COVID-19;²
- 15 % ont déclaré avoir manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce qu'ils s'occupaient d'une personne malade de la COVID-19;
- 10 % ont déclaré avoir manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que, auparavant, elles avaient été malades de la COVID-19 et qu'elles souffraient des effets persistants de la maladie, comme la fatigue (une expérience généralement désignée sous le nom de « COVID de longue durée »);³
- 55 % ont déclaré n'avoir vécu aucune de ces expériences.⁴

FIGURE 1 :
Nombre de jours d'absence au travail ou à l'école au cours des 12 derniers mois en raison de la COVID-19
Sous-échantillon : dans la population active ou étudiante

Q24GGW5 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu l'une des expériences suivantes en rapport avec le virus COVID-19?



Le fait de subir les effets de la COVID-19 reste donc un phénomène assez courant. Si l'on combine ces trois expériences, 45 % des adultes canadiens actifs ou scolarisés ont manqué au moins un jour de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 parce qu'eux-mêmes ou une personne dont ils s'occupaient étaient malades à cause de la COVID-19. Cette proportion ne varie pas beaucoup d'une région à l'autre du pays (de 40 % dans les provinces des Prairies à 48 % au Québec).

Si la plus fréquente de ces trois expériences est le fait de tomber malade à cause de la COVID-19 - qui touche environ trois personnes sur dix - il convient de souligner les deux autres résultats. Tout d'abord, l'effet du virus se fait sentir non seulement chez les personnes qui le contractent, mais aussi chez celles qui s'occupent des malades. Deuxièmement, environ un adulte sur dix faisant partie de la population active ou du système éducatif au Canada subit les effets persistants d'épisodes antérieurs de la COVID-19, au point de devoir encore s'absenter du travail ou de l'école pendant plusieurs jours.



Variations au sein de la population

Âge

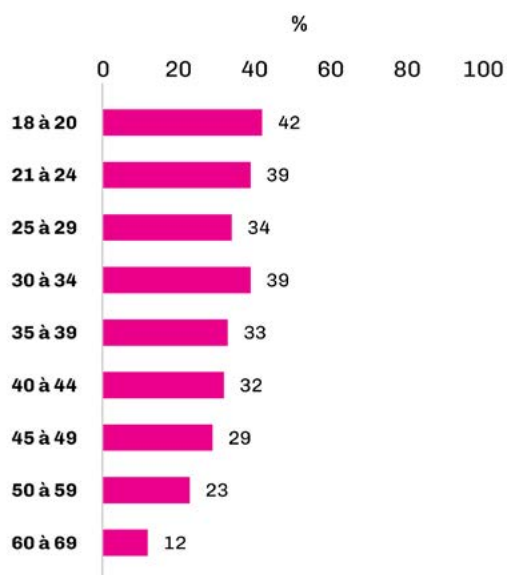
Le nombre de jours d'absence au travail ou à l'école en raison de la COVID-19 varie considérablement en fonction de l'âge (la proportion diminuant avec l'âge). Une majorité d'adultes de moins de 35 ans qui font partie de la population active ou suivent des études ont manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 pour l'une des trois raisons mentionnées dans l'enquête, alors qu'il n'en va de même que pour une faible proportion des personnes âgées de plus de 55 ans. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes adultes sont plus susceptibles de se trouver dans des environnements sociaux (y compris des salles de classe), tandis que les adultes plus âgés, dont une plus grande proportion est confrontée à d'autres problèmes de santé, sont plus susceptibles de faire preuve de prudence en portant des masques ou en adoptant une attitude d'éloignement physique.

Les jeunes adultes ne sont pas seulement plus susceptibles de tomber malades eux-mêmes, ils sont aussi plus susceptibles de manquer le travail ou l'école parce qu'ils s'occupent d'autres personnes malades ou parce qu'ils sont atteints de la COVID de longue durée. La proportion de ceux qui ont manqué le travail ou l'école en raison de la COVID de longue durée au cours des 12 derniers mois est la plus élevée parmi ceux qui ont une vingtaine d'années.

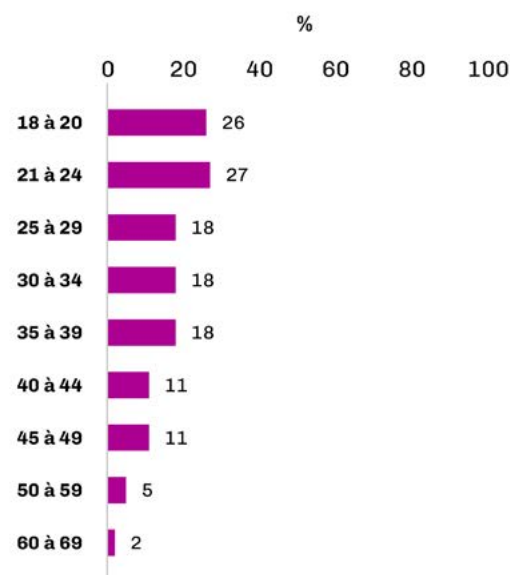
FIGURE 2 :
Nombre de jours d'absence au travail ou à l'école au cours des 12 derniers mois en
raison de la COVID-19, par tranche d'âge
 Sous-échantillon : dans la population active ou étudiante

Q24GGW5 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu l'une des expériences suivantes en rapport avec le virus COVID-19?

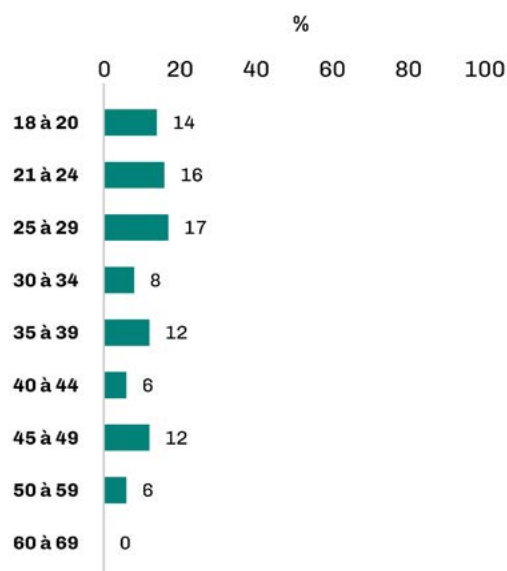
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous étiez malade à cause de la COVID-19.



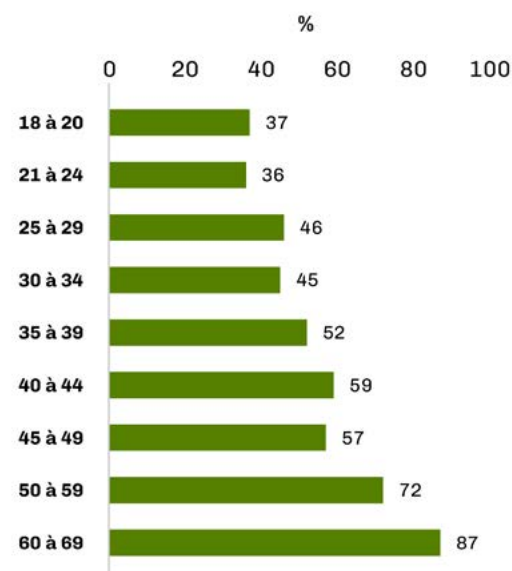
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous vous occupiez d'une personne malade de la COVID-19.



Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous aviez la COVID de longue durée.



Aucune de ces réponses



De même, les étudiants (qui sont généralement plus jeunes) sont plus susceptibles de manquer des jours d'école en raison de la COVID-19 que les employés de manquer des jours de travail. Plus précisément, 57 % des élèves ont manqué un ou plusieurs jours d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023, tandis que 45 % des personnes ayant un emploi ont manqué un ou plusieurs jours de travail.

Sexe

Les femmes (35 %) sont plus susceptibles que les hommes (27 %) d'avoir manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école au cours des 12 derniers mois parce qu'elles étaient malades de la COVID-19. Cette différence peut être liée à la profession. Les femmes (32 %) et les hommes (32 %) qui travaillent dans des bureaux ou des postes administratifs sont tout aussi susceptibles de dire avoir manqué au moins un jour de travail à cause de la COVID. Toutefois, parmi les professionnels, les femmes (45 %) sont beaucoup plus susceptibles de déclarer cette expérience que les hommes (26 %). Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes exerçant une profession libérale sont plus susceptibles d'interagir avec d'autres membres du public (comme c'est le cas, par exemple, pour les enseignants ou les professionnels de la santé).

Parents

Les personnes ayant des enfants à la maison (56 % - dont 67 % des personnes ayant des enfants à la maison de moins de cinq ans) sont également beaucoup plus susceptibles que celles qui n'en ont pas (34 %) d'avoir vécu l'une des trois expériences liées à la COVID : elles sont plus susceptibles d'avoir manqué le travail ou l'école parce qu'elles étaient malades de la COVID, de s'être occupées d'une autre personne atteinte de la COVID ou d'avoir eu à faire face à la COVID de longue durée. Cela s'explique probablement par le fait que les enfants eux-mêmes attrapent souvent le virus à l'école et le ramènent à la maison.

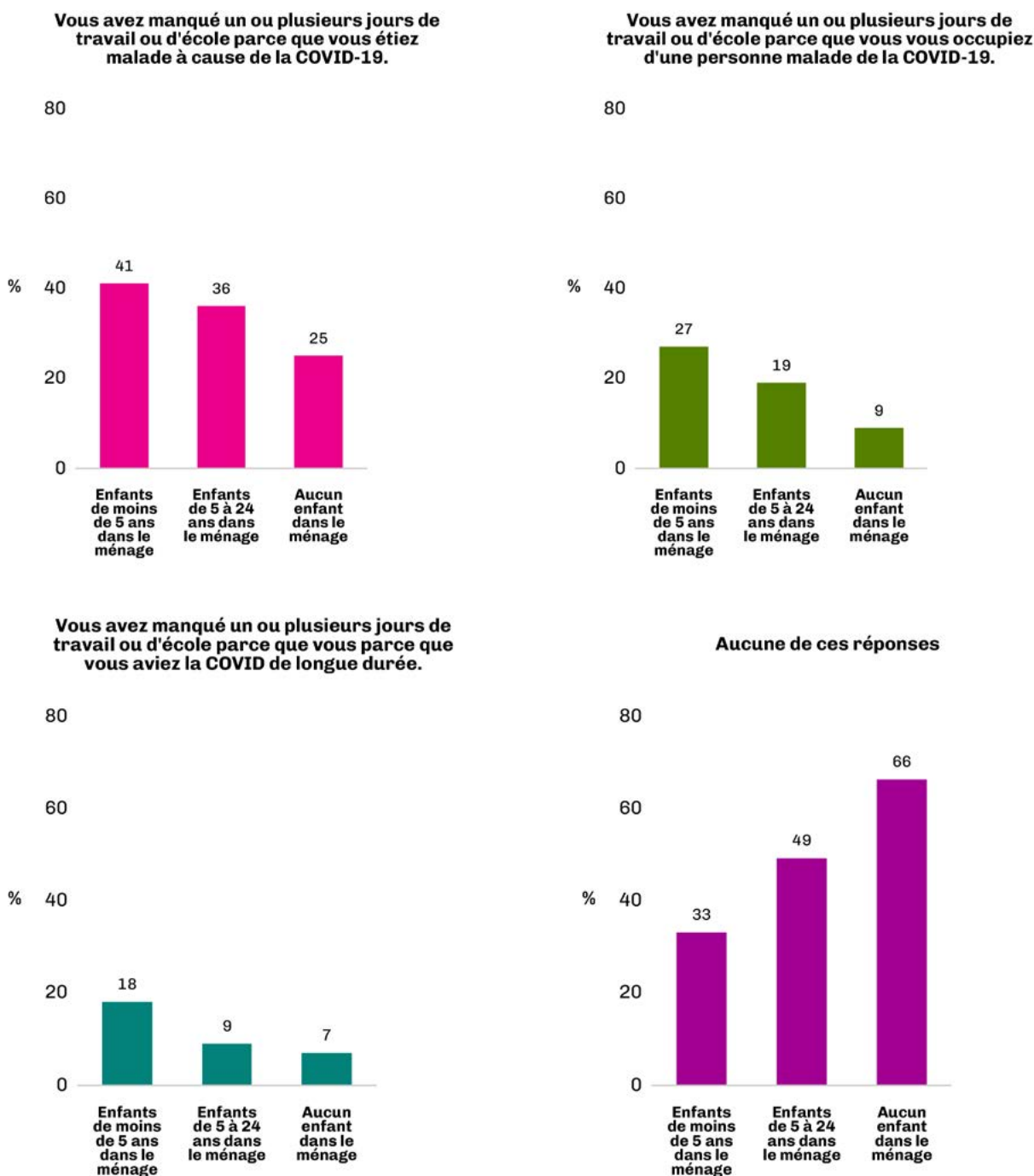


FIGURE 3 :

Nombre de jours d'absence au travail ou à l'école au cours des 12 derniers mois en raison de la COVID-19, en fonction de la présence d'enfants dans le ménage

Sous-échantillon : dans la population active ou étudiante

Q24GGW5 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu l'une des expériences suivantes en rapport avec le virus COVID-19?



Invalidité

Les Canadiens qui ont une invalidité qui limite au moins occasionnellement leurs activités quotidiennes (63 %) sont plus susceptibles que ceux qui n'ont pas d'invalidité (37 %) d'avoir vécu l'une des trois expériences liées à COVID mentionnées dans l'enquête au cours des 12 mois précédant mars 2023. Cependant, la situation varie considérablement en fonction de l'expérience en question, ainsi que du type et de la gravité de l'invalidité.

Tableau 1

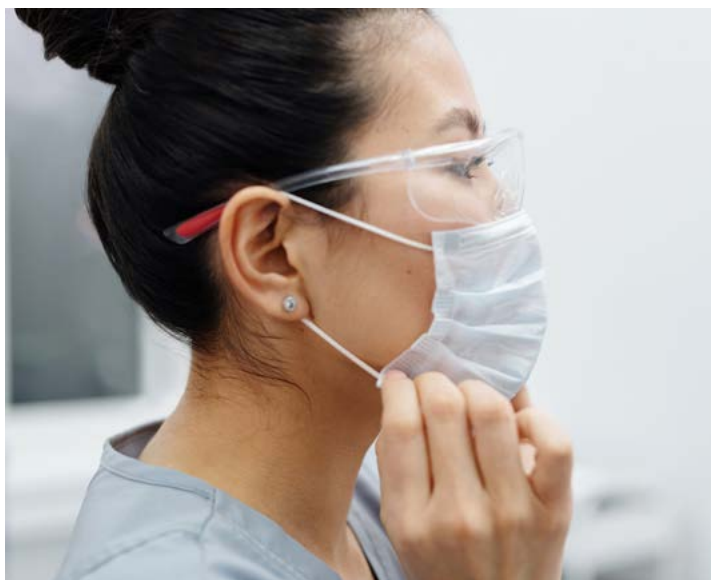
Expériences liées à la COVID-19, par type d'invalidité

	Aucune invalidité	Tout type d'invalidité	Invalidité physique qui limite toujours ou souvent l'activité quotidienne	Invalidité physique qui limite occasionnellement l'activité quotidienne	Invalidité mentale qui limite toujours ou souvent l'activité quotidienne	Invalidité mentale qui limite occasionnellement l'activité quotidienne
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous étiez malade à cause de la COVID-19 (%)	27	40	38	47	29	46
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous vous occupiez d'une personne malade de la COVID-19 (%)	9	25	24	18	22	24
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous aviez déjà été malade de la COVID-19 et que vous subissiez les effets persistants de la maladie (%)	6	18	15	16	18	18
L'un ou l'autre (%)	37	63	52	59	51	66
Aucune de ces réponses (%)	63	37	48	41	49	34

La probabilité de manquer des jours de travail ou d'école en raison de l'infection par la COVID-19 est plus élevée chez les personnes dont l'invalidité limite occasionnellement leur activité quotidienne, par rapport à celles dont l'invalidité les limite toujours ou souvent. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les personnes ayant une invalidité plus grave sont moins susceptibles de passer du temps dans des structures collectives, soit parce qu'elles prennent plus de précautions, soit en raison des contraintes qui pèsent sur leur mobilité.

Identité et contexte d'immigration

Les peuples autochtones sont plus susceptibles que les peuples non autochtones d'avoir vécu l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête au cours des 12 mois précédant mars 2023. Plus précisément, ils sont plus susceptibles d'avoir manqué le travail ou l'école parce qu'ils étaient malades à cause de la COVID-19 (42 % contre 32 %), parce qu'ils s'occupaient d'une personne atteinte de la COVID-19 (24 % contre 14 %) ou parce qu'ils devaient faire face aux effets persistants d'un épisode antérieur de la COVID-19 (14 % contre 10 %). Les non-autochtones (56 %) sont plus susceptibles que les autochtones (41 %) de n'avoir vécu aucune de ces expériences.



Les personnes racialisées (30 %) et non racialisées (31 %) sont tout aussi susceptibles d'avoir manqué le travail ou l'école parce qu'elles étaient elles-mêmes malades. Cependant, les Canadiens racialisés (20 %) - en particulier ceux qui s'identifient comme Noirs (21 %) ou comme Sud-Asiatiques (22 %) - sont un peu plus susceptibles que leurs homologues non racialisés (12 %) d'avoir manqué le travail ou l'école parce qu'ils s'occupaient de quelqu'un d'autre qui était malade de la COVID.

Les différences entre les immigrants de première génération, les immigrants de deuxième génération et les personnes nées au Canada de parents nés au Canada sont relativement mineures. Par rapport aux immigrants de première génération (27 %), les personnes

nées au Canada de parents nés au Canada (33 %) sont légèrement plus susceptibles d'avoir manqué au moins un jour de travail ou d'école au cours de l'année écoulée parce qu'elles étaient malades à cause de la COVID-19. Toutefois, les immigrants de deuxième génération (21 %) sont plus susceptibles que les immigrants de première génération (13 %) ou les personnes nées au Canada de parents nés au Canada (13 %) d'avoir manqué le travail ou l'école parce qu'ils s'occupaient d'une autre personne atteinte de la COVID-19.

Au début de la pandémie, lorsque les restrictions étaient plus nombreuses, les différences d'exposition au virus COVID-19 entre les Canadiens racialisés et non racialisés, ou entre les immigrants et les non-immigrants, étaient probablement plus importantes. À l'époque, les personnes travaillant dans des professions à faible revenu ou dans des professions impliquant la fourniture directe de services essentiels (qui sont plus susceptibles d'être racialisées ou immigrées récemment) étaient beaucoup moins en mesure que les autres personnes de se protéger en restant à la maison. Avec la fin des restrictions en matière de santé publique, certaines de ces différences d'expérience ne sont plus aussi importantes.⁵

Le secteur de l'emploi

Les personnes employées dans le secteur public (54 %) ou à but non lucratif (56 %) sont plus susceptibles que celles employées dans le secteur privé (41 %) d'avoir vécu l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête au cours des 12 mois précédant mars 2023. Il en va de même pour ceux qui sont membres d'un syndicat (52 %) par rapport à ceux qui n'en sont pas membres (42 %).

Les employés du secteur public sont 10 points de pourcentage plus susceptibles que ceux du secteur privé de déclarer qu'ils ont manqué au moins un jour de travail parce qu'ils ont contracté la COVID-19 au cours de cette période (38 % contre 28 %). De même, les membres des syndicats sont plus susceptibles que les non-membres de dire qu'ils ont eu cette même expérience (38 % contre 28 %). Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes travaillant dans le secteur public et syndiquées sont plus susceptibles que les employés du secteur privé ou les personnes non syndiquées d'être employées en tant que professionnels, dont beaucoup interagissent directement avec d'autres membres du public. Cela peut également être lié à un meilleur accès aux congés de maladie payés parmi les employés du secteur public ou les employés syndiqués.

Les personnes travaillant dans le secteur non marchand sont deux fois plus susceptibles que celles travaillant dans le secteur privé de déclarer qu'elles ont manqué au moins un jour de travail en raison d'une COVID de longue durée au cours de cette période (18 % contre 9 %). La raison n'en est pas immédiatement claire, mais elle pourrait simplement refléter le fait que les employés du secteur non marchand sont plus jeunes (voir la discussion précédente sur les différences par tranche d'âge).



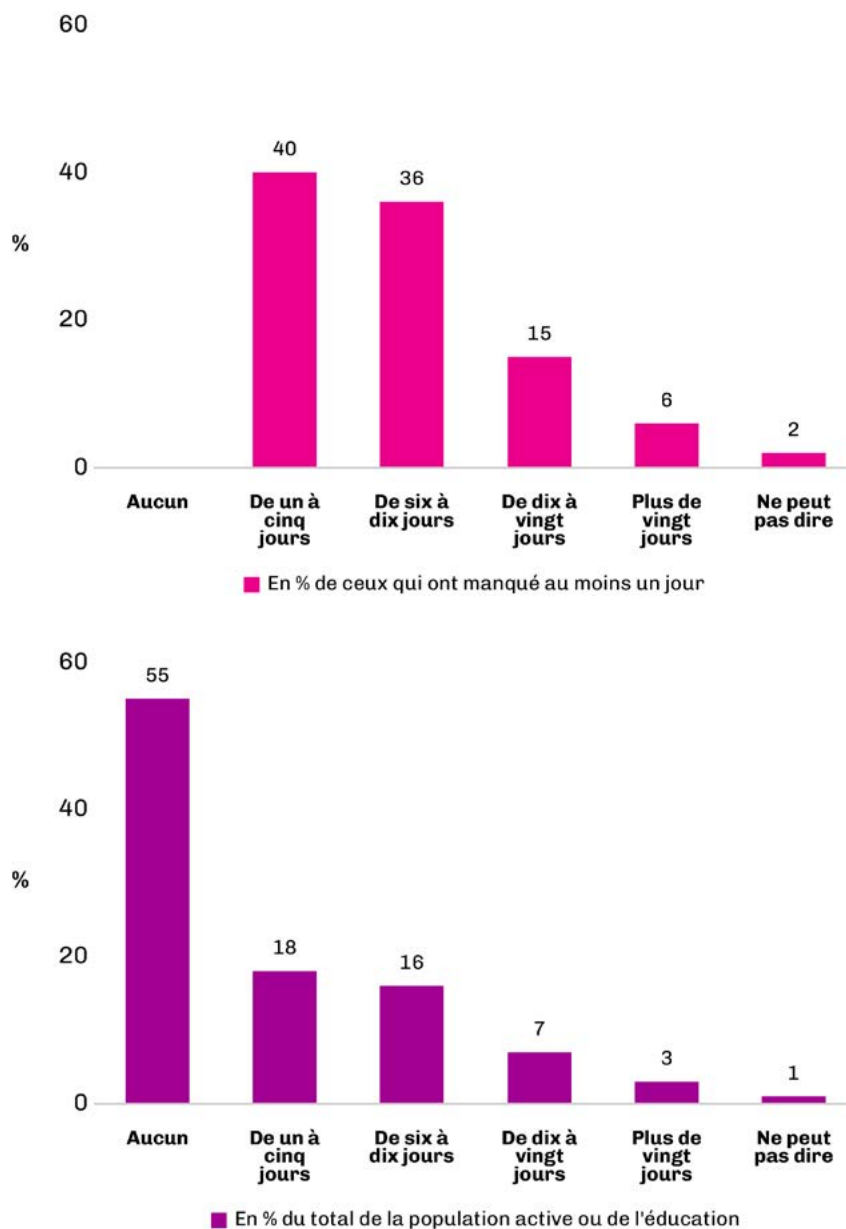
Durée de l'absence au travail ou à l'école

Les personnes ayant manqué au moins un jour de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 parce qu'elles ou un de leurs proches étaient malades de la COVID-19 ou touchées par la COVID de longue durée ont été invitées à indiquer approximativement le nombre de jours de travail ou d'école qu'elles avaient manqués.

- Une majorité d'entre eux (40 %) ont déclaré avoir manqué entre un et cinq jours de travail ou d'école.
- Cependant, presque autant de personnes (36 %) déclarent avoir manqué entre six et dix jours.
- Une personne sur cinq a manqué plus de deux semaines, dont 15 % ont déclaré avoir manqué entre 11 et 20 jours, et 6 % ont déclaré avoir manqué 21 jours ou plus.

FIGURE 4 :
Nombre de jours de travail ou d'école manqués en raison de la COVID-19
 Sous-échantillon : dans la population active ou étudiant

Q24hhW5 - Environ combien de jours de travail ou d'école avez-vous manqués au cours des 12 derniers mois en raison de ces expériences avec la COVID-19?

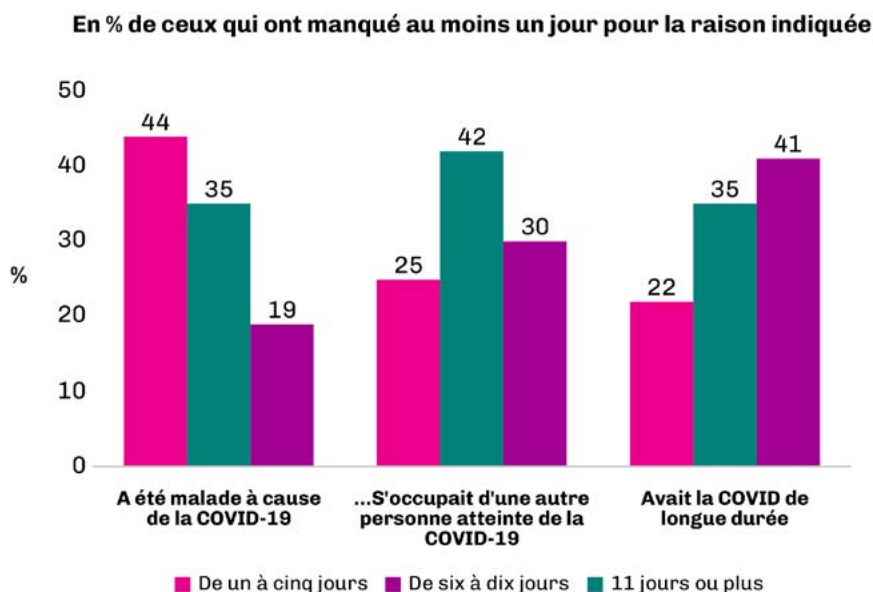


Exprimé en pourcentage de la population totale - et non uniquement des personnes ayant déclaré l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête - un adulte canadien sur quatre (26 %) sur le marché du travail ou dans les études a manqué plus d'une semaine de travail ou d'études au cours des 12 mois précédant mars 2023 parce qu'il était malade de la COVID-19 ou qu'une personne dont il s'occupait l'était aussi.

Le nombre de jours de travail ou d'école manqués varie en fonction de l'expérience particulière de la COVID-19. Parmi ceux qui ont manqué au moins un jour, la proportion de ceux qui ont manqué entre un et cinq jours est la plus élevée pour ceux qui étaient malades avec la COVID-19 (44 %), et la plus faible pour ceux qui s'occupaient de quelqu'un d'autre qui était malade (25 %) ou pour ceux qui avaient une COVID de longue durée (22 %). En revanche, la proportion de personnes manquant plus de deux semaines est la plus faible pour celles qui étaient malades en raison de la COVID-19 (55 %) et la plus élevée pour celles qui s'occupaient d'une autre personne malade (72 %) ou pour celles qui avaient une COVID de longue durée (76 %). Parmi les personnes ayant une COVID de longue durée, 41 % déclarent avoir manqué plus de deux semaines de travail ou d'école pour cette raison au cours des 12 mois précédant le moment de l'enquête en mars 2023 (ce groupe correspond à 4 % de la population adulte totale dans la population active ou dans l'éducation).

FIGURE 5 :
Nombre de jours de travail ou d'école manqués en raison de la COVID-19, selon l'expérience COVID-19
 Sous-échantillon : dans la population active ou étudiant

Q24hhW5 - Environ combien de jours de travail ou d'école avez-vous manqués au cours des 12 derniers mois en raison de ces expériences avec la COVID-19?



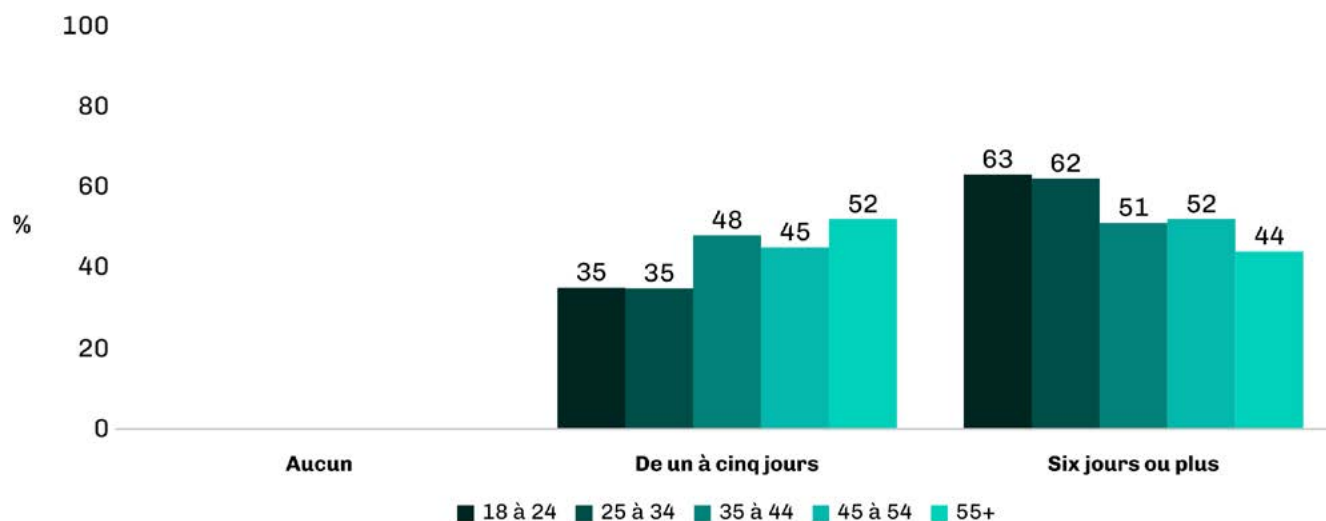
La probabilité de manquer plus d'une semaine de travail ou d'école diminue avec l'âge : elle est la plus élevée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans (63 %) et la plus faible chez les personnes âgées de 55 ans et plus (44 %). En pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âge - et pas seulement des personnes ayant déclaré avoir vécu l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête - la proportion de personnes ayant manqué plus d'une semaine de travail ou d'école passe de 40 % chez les personnes âgées de 18 à 24 ans à 7 % chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Le sondage ne permet pas de déterminer avec certitude les raisons de ce phénomène, mais il est probable qu'il soit dû à plusieurs facteurs, notamment le fait que les Canadiens et Canadiennes plus âgés sont plus susceptibles de prendre des précautions pour ne pas tomber malades et d'être complètement vaccinés.

FIGURE 6 :
Nombre de jours de travail ou d'école manqués en raison de la COVID-19, par tranche d'âge

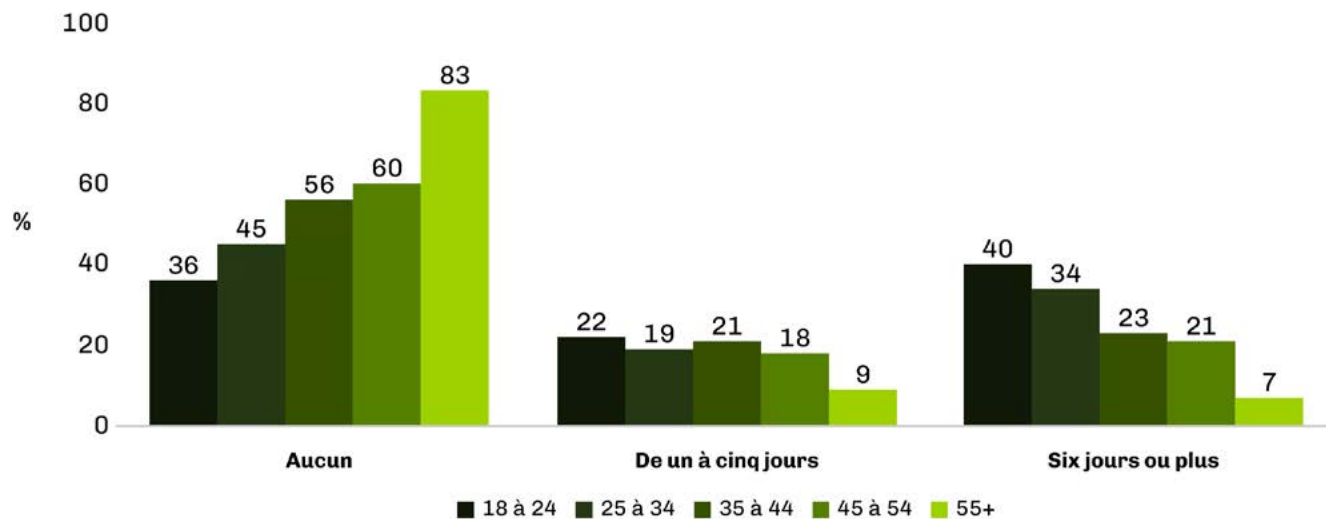
Sous-échantillon : dans la population active ou étudiant

Q24hhW5 - Environ combien de jours de travail ou d'école avez-vous manqués au cours des 12 derniers mois en raison de ces expériences avec la COVID-19?

En % de ceux qui ont manqué au moins un jour



En % du total de la population active ou de l'éducation



Il existe également une différence importante entre les expériences de ceux qui ont des enfants à la maison et de ceux qui n'en ont pas. Si l'on considère tout d'abord les personnes qui ont déclaré avoir vécu l'une des trois expériences liées à la COVID, la proportion de celles qui ont manqué plus d'une semaine de travail ou d'école est de 62 % parmi celles qui ont des enfants à la maison (âgés de moins de 25 ans), contre 49 % pour celles qui n'en ont pas. En pourcentage de la population totale de chaque groupe - et pas seulement des personnes ayant déclaré l'une des trois expériences liées à la COVID mentionnées dans l'enquête - la proportion de personnes ayant manqué plus d'une semaine de travail ou d'école est deux fois plus élevée chez les personnes ayant des enfants à la maison (35 % - la proportion étant similaire chez les hommes et les femmes dans cette situation) que chez les personnes n'ayant pas d'enfants (17 %). Ce pourcentage est particulièrement élevé (45 %) chez les personnes ayant des enfants de moins de cinq ans à la maison.

Un certain nombre d'autres groupes de population sont à la fois plus susceptibles d'avoir été malades de la COVID-19 ou de s'être occupés d'une personne malade, et pour ceux qui se trouvent dans cette situation, plus susceptibles d'avoir manqué plus de jours de travail ou d'école. Il s'agit notamment des personnes racialisées, des autochtones et des personnes ayant une invalidité. Proportion de la population totale de chaque groupe qui a manqué plus d'une semaine de travail ou d'école au cours des 12 mois précédant mars 2023 parce qu'elle était malade de la COVID-19, qu'elle s'occupait d'une personne atteinte de la COVID ou qu'elle devait faire face aux effets persistants d'un épisode antérieur de la COVID :

- est plus élevée chez les personnes racialisées (31 %) que chez les personnes blanches (23 %);
- est plus élevée chez les autochtones (39 %) par rapport à ceux qui ne le sont pas (25 %);
- est plus élevée chez les personnes dont l'invalidité limite toujours ou souvent (44 %) ou occasionnellement (43 %) leur activité quotidienne, par rapport aux personnes sans invalidité (17 %).



Tableau 2*Durée de l'absence au travail ou à l'école*

	En pourcentage des personnes ayant manqué au moins un jour de travail ou d'école		En pourcentage de la population totale (y compris les personnes n'ayant manqué aucun jour de travail ou d'école)		
	1 à 5 jours	6 jours ou plus	Aucun jour	1 à 5 jours	6 jours ou plus
Personne racialisée	35	63	51	17	31
Personne de race blanche	44	53	57	19	23
Personnes autochtones	33	41	41	19	39
Personnes non autochtones	66	57	56	18	25
Invalidité qui limite toujours ou souvent l'activité	22	76	42	12	44
Invalidité ne limitant qu'occasionnellement l'activité	31	67	35	20	43
Aucune invalidité	52	46	63	19	17

Expériences avec la COVID-19 et bien-être

Les personnes au Canada qui ont manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce qu'elles étaient malades de la COVID-19, parce qu'elles s'occupaient d'une personne atteinte de la COVID ou parce qu'elles avaient contracté la COVID de longue durée, font état d'une santé et d'un bien-être moins bons que celles qui n'ont pas vécu ces expériences (au cours des 12 mois précédant mars 2023).

- Les personnes malades de la COVID-19 font état d'un niveau de santé physique similaire à celui des personnes qui n'ont fait état d'aucune des trois expériences liées à la COVID, ce qui suggère que la plupart d'entre elles s'étaient complètement remises de leur maladie au moment de l'enquête. En revanche, elles sont un peu plus susceptibles de faire état d'une moins bonne santé mentale, d'un sentiment d'anxiété plus fréquent et de difficultés à dormir.

- Les personnes qui se sont occupées d'une autre personne malade atteinte de la COVID-19 déclarent également des niveaux de santé physique similaires à ceux des personnes qui n'ont pas fait état de l'une des trois expériences liées à la COVID. Elles sont également un peu plus susceptibles de faire état d'une moins bonne santé mentale. Toutefois, les différences les plus frappantes concernent les sentiments d'anxiété, de dépression, de solitude et de difficultés à dormir. Par rapport aux personnes qui n'ont déclaré aucune des trois expériences liées à la COVID au cours des 12 mois précédant mars 2023, celles qui se sont absentes du travail ou de l'école pour s'occuper d'une personne malade atteinte de la COVID-19 sont 21 points de pourcentage plus susceptibles d'avoir eu des troubles du sommeil au cours des sept derniers jours, 19 points plus susceptibles de s'être senties anxieuses, 18 points plus susceptibles de s'être senties déprimées, 15 points plus susceptibles de s'être senties seules.⁶
- Les personnes ayant déjà été malades de la COVID-19 et ayant subi des effets persistants de la maladie, comme la fatigue (« COVID de longue durée »), sont un peu plus susceptibles de se déclarer en moins bonne santé physique que celles qui n'ont fait état d'aucune de ces trois expériences liées à la COVID. Toutefois, elles sont également beaucoup plus susceptibles de faire état d'une mauvaise santé mentale : 50 % des personnes ayant vécu une COVID de longue durée déclarent que leur santé mentale est passable ou mauvaise, contre 31 % des personnes n'ayant vécu aucune des expériences liées à la COVID. Elles sont également plus susceptibles de se sentir déprimées au cours des sept derniers jours (une différence de 23 points par rapport à celles qui n'ont vécu aucune des expériences liées à la COVID), de se sentir anxieuses (17 points), de se sentir seules (15 points) ou d'avoir des troubles du sommeil (15 points).⁷
- Il n'est pas surprenant que les personnes qui ont vécu l'une des trois expériences liées à la COVID et qui ont manqué le travail ou l'école pendant une période plus longue (deux semaines ou plus) soient les plus susceptibles de faire état d'une santé et d'un bien-être précaires. Par exemple, les personnes qui ont manqué autant de travail ou d'école (47 %) sont deux fois plus susceptibles que celles qui n'ont pas été touchées (24 %) de se sentir déprimées au moins occasionnellement, voire plus souvent, au cours de la semaine écoulée.



L'enquête ne permet pas d'affirmer avec certitude que la COVID-19 est la cause directe de la dégradation du bien-être. Dans certains cas au moins, il est possible que la détérioration de la santé mentale chez les personnes les plus susceptibles de contracter la COVID-19, ou les plus susceptibles de s'occuper d'une personne atteinte de la COVID-19, soit due à des facteurs qui ne sont pas liés au virus lui-même. En même temps, dans certains cas, on ne peut pas exclure une relation directe entre les expériences avec la COVID-19 et la dégradation du bien-être. Quoi qu'il en soit, ces résultats suggèrent que les employeurs ou les éducateurs ne doivent pas s'attendre à ce que les personnes touchées par la maladie soient complètement rétablies dès que leur période d'isolement est terminée et qu'elles retournent sur leur lieu de travail ou dans une salle de classe. Cela inclut, sans s'y limiter, les personnes qui s'identifient expressément comme ayant une COVID de longue durée.⁸

Tableau 3a*Expériences et bien-être liés à la COVID-19*

	Santé physique		Santé mentale		Sentiment de nervosité, d'anxiété ou d'angoisse (au cours des 7 derniers jours)	
	Excellent ou très bon	Moyen ou médiocre	Excellent ou très bon	Moyen ou médiocre	Parfois, rarement ou jamais	Occasionnellement, la plupart du temps ou tout le temps
Total (parmi les personnes actives ou en cours d'études)	39	25	38	34	59	39
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous étiez malade à cause de la COVID-19 (%)	38	25	33	38	56	43
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous vous occupiez d'une personne malade de la COVID-19 (%)	37	29	31	39	47	52
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous aviez déjà été malade de la COVID-19 et que vous subissiez les effets persistants de la maladie (%)	32	35	27	50	49	50
L'un ou l'autre (%)	38	27	33	38	54	45
Aucune de ces réponses (%)	39	24	41	31	64	33
Vous avez manqué plus de deux semaines de travail ou d'école en raison de l'une des trois expériences liées à la COVID.	36	33	26	46	45	54

Tableau 3b*Expériences et bien-être liés à la COVID-19*

	Sentiment de dépression (au cours des 7 derniers jours)		Sentiment de solitude (au cours des 7 derniers jours)		Troubles du sommeil (au cours des 7 derniers jours)	
	Parfois, rarement ou jamais	Occasion- nellement, la plupart du temps ou tout le temps	Parfois, rarement ou jamais	Occasion- nellement, la plupart du temps ou tout le temps	Parfois, rarement ou jamais	Occasion- nellement, la plupart du temps ou tout le temps
Total (parmi les personnes actives ou en cours d'études)	68	29	67	31	59	39
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous étiez malade à cause de la COVID-19 (%)	68	30	65	33	55	44
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous vous occupiez d'une personne malade de la COVID-19 (%)	56	42	56	42	43	55
Vous avez manqué un ou plusieurs jours de travail ou d'école parce que vous aviez déjà été malade de la COVID-19 et que vous subissiez les effets persistants de la maladie (%)	51	47	54	42	49	49
L'un ou l'autre (%)	63	35	62	36	53	46
Aucune de ces réponses (%)	73	24	71	27	64	34
Vous avez manqué plus de deux semaines de travail ou d'école en raison de l'une des trois expériences liées à la COVID.	51	47	50	47	38	61



Conclusion

Au cours de la troisième année de la pandémie, l'impact quotidien de la maladie est devenu plus difficile à évaluer. Les agences de santé publique ont cessé de mettre à jour les numéros de cas. Parallèlement, la réouverture des écoles et des entreprises, ainsi que la reprise des voyages d'affaires et de loisirs, ont donné l'impression d'un retour à la normale. Pourtant, au cours de cette période, près d'un adulte canadien sur deux, actif ou étudiant, a manqué au moins quelques jours de travail ou d'école parce que lui-même, ou une personne dont il s'occupait, était malade de la COVID-19.

Cette perturbation a entraîné des coûts pour les personnes concernées, leurs familles, leurs employeurs et l'économie en général. Les étudiants ont manqué des occasions d'apprendre, tandis que les employés ont manqué des occasions de gagner de l'argent ou de progresser au travail. L'expérience de la COVID-19 est également associée à une moins bonne santé mentale et à des épisodes plus fréquents d'anxiété et de dépression. Les absences de courte durée et les effets à plus long terme sur le bien-être associés à la COVID-19 ont eu des effets sur la productivité des entreprises et des services publics. En outre, les données présentées ici sous-estiment probablement l'impact, car elles ne tiennent pas compte des personnes qui ont dû quitter l'école ou le marché du travail en raison des effets de la maladie.

En mai 2023, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la fin de l'urgence concernant la COVID-19. Toutefois, les employeurs et les décideurs politiques doivent rester attentifs à ses effets persistants. Non seulement le virus continue de circuler, mais environ un adulte sur dix, dans la population active ou dans l'enseignement au Canada, subit les effets persistants d'épisodes antérieurs de la COVID-19, au point de devoir encore s'absenter du travail ou de l'école pendant plusieurs jours. D'autres encore méritent d'être pris en considération parce que, ces dernières années, elles ont pris du retard ou manqué des opportunités, soit parce qu'elles étaient malades, soit parce qu'elles s'occupaient d'autres personnes atteintes de la COVID-19. Les jeunes adultes et les parents ont été particulièrement touchés.

Il est trop tôt pour essayer de tourner la page au sujet de la pandémie. Les chercheurs devraient poursuivre leurs efforts pour suivre ses effets persistants.

Notes de fin

- 1 Ces absences sur le lieu de travail sont déclarées dans les tableaux de Statistique Canada [14-10-0390-01](#) (Absence du travail des salariés à temps plein, annuel) et [14-10-0121-01](#) (Heures interrompues pour cause d'absence, mensuelle, non corrigée des variations saisonnières).
- 2 Ces données de l'enquête saisissent les renseignements que les participants à l'enquête choisissent de partager sur la base de leur propre évaluation de leurs expériences; elles ne sont en aucun cas liées à des tests ou à des vérifications médicales. Néanmoins, il est à noter que ce pourcentage est similaire à celui [rapporté par Statistique Canada et l'Agence de santé publique du Canada](#) dans le cadre d'une étude basée sur des tests sanguins. Cette étude a révélé qu'au milieu de l'année 2022, 53,9 % des adultes canadiens avaient des anticorps détectables provenant d'une infection antérieure par la COVID-19; cependant, sur cette proportion, seuls 58,2 % savaient ou soupçonnaient qu'ils avaient contracté la maladie. La proportion de la population adulte totale qui savait qu'elle avait contracté la maladie à la mi-2022 était donc de 31 % (il convient toutefois de noter que Statistique Canada estime que le taux d'infection réel était probablement plus élevé que celui indiqué, étant donné que le test n'est peut-être pas en mesure de détecter la présence d'anticorps COVID-19 dans tous les cas). Les données des deux sources ne sont pas directement comparables, car elles couvrent des périodes différentes (l'enquête sur l'emploi et les compétences ne porte que sur les 12 derniers mois, tandis que l'étude de Statistique Canada couvre toute la période de la pandémie), sont basées sur des échantillons différents de la population (les questions de l'enquête sur l'emploi et les compétences n'ont été posées qu'aux personnes actives ou scolarisées) et portent sur des expériences différentes (l'enquête sur l'emploi et les compétences pose des questions spécifiques sur les jours manqués au travail ou à l'école). Cependant, une comparaison entre les deux études confirme que les données autodéclarées de l'enquête sur l'emploi et les compétences sont sans aucun doute plausibles.
- 3 Le gouvernement du Canada indique que 17,2 % des adultes présentent des symptômes à plus long terme après avoir eu la COVID-19 (diverses autres études estiment généralement que ce pourcentage se situe entre 10 et 20 %). Si un peu plus d'un adulte canadien sur deux a eu la COVID à la mi-2022 (voir note 2), cela signifie que neuf pour cent de la population adulte devrait avoir eu la COVID de longue durée, ce qui est identique à la proportion indiquant cette expérience dans l'enquête sur l'emploi et les compétences. (Voir gouvernement du Canada, [COVID-19 : Longer-term Symptoms among Canadian Adults – Highlights](#), consulté pour la dernière fois le 4 juillet 2023).
- 4 La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 %, car certains déclarent plus d'une des trois premières expériences.
- 5 Voir par exemple gouvernement du Canada, Inégalités sociales dans les décès attribuables à la COVID-19 au Canada (Faits saillants de 2020 et du début de 2021), <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/inegalites-deces/> (consulté le 29 juin 2023).
- 6 Les données se réfèrent à la proportion de personnes qui ont vécu ces expériences soit occasionnellement ou pendant une durée modérée (3 à 4 jours au cours de la semaine écoulée), soit la plupart du temps ou tout le temps (5 à 7 jours au cours de la semaine écoulée).
- 7 Il convient de noter qu'une personne ayant contracté la COVID de longue durée n'indiquerait pas nécessairement dans l'enquête qu'elle est en mauvaise santé physique; elle pourrait se considérer, d'une manière générale, comme une personne en bonne santé physique dans la mesure où, avant de contracter la COVID, elle était active ou ne souffrait pas d'une invalidité ou d'une maladie physique identifiable.
- 8 Il est probable, par exemple, que certaines personnes ayant des problèmes de santé préexistants étaient plus susceptibles de contracter un cas grave de COVID-19; dans ces cas, la COVID-19 est autant l'effet d'un mauvais état de santé que sa cause. De même, les personnes qui s'occupent d'autres personnes peuvent être plus sensibles à l'anxiété et aux difficultés de sommeil, que la personne dont elles s'occupent ait contracté ou non la COVID.



**Environics
Institute**
For Survey Research



**Future
Skills
Centre** Centre des
**Compétences
futures**

**TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT**

DiVERSITY
INSTITUTE